

Mondeville à venir

EDITORIAL

Comme chaque année, lorsque les beaux jours reviennent, on se dit : encore une année de passée! On pense bien sûr à l'année scolaire. Les examens se terminent et l'attente des résultats devient pressante. On prépare les enfants à leur passage dans la classe supérieure. Enfin les « grandes vacances ».

Cette année a été riche en événements : je pense particulièrement aux contrôles de nos assainissements qui ont été effectués et vont nous permettre de tirer un bilan et orienter nos choix ; le recrutement d'un agent technique début août venant renforcer l'effort d'entretien de notre village ; le retour tant attendu de la fête du village ; la mise à disposition d'une main-courante en mairie servant à nous faire part de vos constats pour une prise en charge rapide, etc... Bon nombre de décisions ont été prises, certaines ne dépendent que de nous alors que d'autres nécessitent l'aide de

nos partenaires tels que le Parc Naturel Régional du Gâtinais, le Conseil Général, Le Conseil Régional et l'Agence de l'Eau. Un travail difficile



et très délicat qui nécessite des moyens, mais aussi des stratégies d'approches. C'est ce à quoi nous nous attelons. Seul un nuage est venu obscurcir notre municipalité : la démission de Daniel Follezou. Il a souhaité se retirer pour des raisons personnelles que nous respectons. Cette brochure poursuit l'ambition de vous procurer l'information la plus

complète et la plus transparente possible pour que vous soyez, toutes et tous, les acteurs de cette action que nous ne pouvons réussir qu'ensemble. Comme nous vous l'avions assuré, nous souhaitons une dynamique des administrés à la vie de notre village. Aussi, nous serions ravis de votre participation. Si l'un d'entre vous ou quelqu'un de votre entourage a un talent particulier ou bien un message à faire passer, nous accueillerons ses idées avec plaisir. N'hésitez pas à nous en faire part.

C'est donc dans un esprit confiant et dynamique que nous vous souhaitons de passer de très bonnes vacances.

Edith NIVEAU

Coordonnées de la Mairie

Tél : 01.64.98.31.03

Fax : 01.64.98.31.09

Site internet : www.mondeville91.fr

Email mairie.mondeville@wanadoo.fr

NOUVEAUX HORAIRES

A compter du 1er septembre, les horaires d'ouverture de la mairie seront les suivants :

Lundi	:	14h00 - 17h30
Mardi, jeudi et vendredi	:	9h00-12h00 - 14h00 - 17h30
Samedi	:	9h00-12h00

SOMMAIRE

Assainissement - Finances
Projets - Travaux
Infos
Activités
Associations

page 2
page 3
page 4/5/6
page 7
page 8

ASSAINISSEMENT



Les contrôles des assainissements non collectifs sont terminés sur Mondeville. Le bilan sur 285 habitations est le suivant : 231 contrôles ont pu être réalisés dont

- 150 sont classés en P1 (réhabilitation à prévoir dans les plus brefs délais)
- 34 en P2 (réhabilitation à prévoir sous 3 ans)
- 47 en P3 (travaux mineurs à programmer)

Comme nous pouvons le constater, les résultats ne sont guère encourageants.

C'est pourquoi différentes solutions s'offrent à nous :

- **Rester en assainissement non collectif sur toute la commune** :

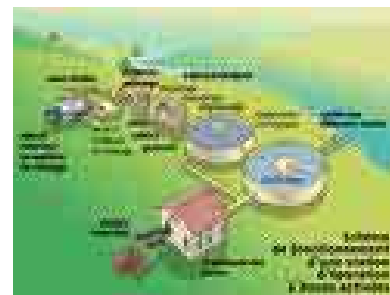
Si l'option est maintenue, le Parc Naturel Régional du Gâtinais, mandaté par la municipalité, nous accompagnera dans les démarches lors d'éventuelles réhabilitations, avec possibilité de subventions.

- **Passer en assainissement collectif** :

Il n'en reste pas moins que certaines réhabilitations sont impossibles et d'autres déraisonnables financièrement parlant . C'est pourquoi le conseil municipal réfléchit sur l'éventualité d'un assainissement collectif pour une partie du village . Une étude complémentaire devra être menée.

Après évaluation des coûts des différentes solutions, une décision sera prise afin de répondre au mieux aux intérêts de l'ensemble des habitants de la commune.

Celle-ci ne pourra certes pas satisfaire tout le monde mais elle répondra à l'intérêt général de l'ensemble des Mondevillois.



BUDGET COMMUNAL 2009

Le résultat définitif de l'exercice 2008 permet un excédent de 37 566, 95€ repris dans le budget primitif 2009 .

Ce budget a été voté le 19 Mars pour un montant total équilibré en recettes et en dépenses de 667 463.83 €.

La section d'investissement pour un montant de 235 299.49 €

La section de fonctionnement pour un montant de 432 164.34 €

En ce qui concerne les investissements, il faut savoir qu'en période normale, lorsqu'une commune investit soit en travaux soit en équipements, elle récupère une partie de la T.V.A. (environ 15,8% sur les 19,6% payés) 2 ans après la clôture de l'exercice.

Le plan de relance gouvernemental prévoit que pour l'année 2009, si une commune s'engage à investir au minimum 1€ de plus que la moyenne des investissements effectués sur les 4 dernières années (soit pour Mondeville 117 267,81 €), il lui sera versé la F.C.T.V.A. (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) de 2007 et de 2008 dès l'année 2009 et le délai de 2 ans sera ramené définitivement à 1 an pour les années futures.

Le conseil Municipal a accepté à l'unanimité ce principe et Monsieur le Maire a signé la convention auprès de Monsieur le Préfet le 15 Avril 2009.

En conséquence, ceci permettra de percevoir en plus de la F.C.T.V.A. de l'année 2007 soit 16 544,12€, la F.C.T.V.A. de l'année 2008 soit 11 428.52€.

Taux d'imposition :

- Taxe d'habitation : passe de 6,58 % à 6,71 %
- Taxe foncière bâti : passe de 10,35 % à 10,56 %
- Taxe foncière non bâti : passe de 50,58 % à 51,59 %
- Taxe professionnelle : passe de 15,32 % à 15,62 %



ELECTIONS EUROPEENNES

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	529		
Abstentions	336	63.52	
Votants	193	36.48	
Blancs ou nul	9	1.7	4.66
Exprimés	184	34.78	95.34

Liste conduite par	VOIX	% EXPRIMES
M BARNIER (LMAJ)	48	26.09
M COHN BENDIT (LVEC)	42	22.83
M DESIR (LSOC)	26	14.13
M RIVIERE (JDVD)	16	8.7
M LE HYARIC (LCOP)	16	8.7
M GOVERNATORI (LAUT)	11	5.98
MME DE SARNEZ (LCMD)	9	4.89
MME CASTANY (LAUT)	4	2.17
M DUBOIS (LFN)	3	1.63
M ENJALBERT (LDVD)	3	1.63
M MERCIER (LEXG)	3	1.63
M SLAOUTI (NPA)	2	1.09
M MBALA MBALA (LAUT)	1	0.54
AUTRES	0	0
TOTAL	184	100



Depuis le début de son mandat, le conseil municipal a mis tout en œuvre pour améliorer la

vie pratique des Mondevilloises et des Mondevillois en effectuant toute une série de travaux.

Vie pratique :

Extension du réseau éclairage public rue de Malvoisine et Chemin de la Garde et création du réseau au Puits sauvage.

Sécurité :

Remise en place de plusieurs panneaux de signalisation.

Mise en conformité électrique de tous les locaux communaux.

Dans la Ruelle des Fossettes le réseau des eaux

pluviales a été refait.

Sentier de la Coupe et rue de la Mare (à la Padôle) un aménagement de l'écoulement des eaux pluviales a été réalisé.

Patrimoine :

Rafrâchissement du monument aux morts.

Le cimetière n'a pas été oublié, avec l'installation de bancs, portail repeint, remise en état du caveau provisoire, réfection du mur en maçonnerie et pose de tuiles.

Des travaux de maçonnerie ont également été faits à la mairie et à l'école, avec la réparation des murs et le remplacement de tuiles.

Démoussage du toit de l'école et traitement des boiseries du préau .

A'venir

Plusieurs aménagements et réaménagements sont prévus, avec l'es-

poir que chaque projet aboutisse avant la fin de l'année 2009.

Trois dossiers sont bien avancés :

- Isolation de la toiture et remplacement des fenêtres du 1er étage de la mairie .
- Réaménagement de l'entrée de La Padôle.
- Création de nouvelles allées et installation de nouveaux points d'eau au cimetière.



INFOS

Centre d'Incendie et de Secours (CIS) Val d'École

Visite des élus

Le 21 mars 2009, une vingtaine d'élus des 7 communes desservies par le Centre d'Incendie et Secours (CIS) Val d'École a participé à la visite du CIS organisée par le Chef de Centre et son adjoint.

Après une présentation générale sur l'organisation, les effectifs, les formations et les moyens techniques, les élus, accompagnés des Sapeurs



Pompiers de garde ce samedi, ont découvert les sites de Soisy-sur-Ecole et de Mondeville.

Les 2 casernes désormais regroupées pour former le CIS Val d'École, permettent d'assurer d'avantage d'interventions et d'optimiser les temps de déplacements pour porter secours aux administrés de nos Communes.

(Cecile GUYOT Conseillère Municipale de Soisy sur Ecole)



ETAT-CIVIL

« Ils nous ont quittés »

Le 20 mars 2009, Madame Péchon Nicole, née Rudant

« Bienvenus les bébés »

Delhotal Suzanne, née le 18 janvier 2009 à Courcouronnes



Bravo, belles familles.

N'est-il pas merveilleux d'habiter dans une zone rurale où même les petits animaux sauvages se sentent si bien qu'ils viennent se reproduire dans nos jardins, tel ces petits hérissons nés à côté d'une de nos maison ou cette escadrille de canards à la mare de la Padôle



LA CARTE JEUNE 91

Vous avez entre 16 et 19 ans au 1^{er} janvier 2009. Vous habitez en Essonne, alors profitez-en, demandez la Carte Jeune 91 et son chéquier de 150 €

Pour une participation de 10 €, bénéficiez d'un chéquier de 150 € à utiliser pendant un an, où vous voulez et comme vous voulez auprès de 500 prestataires en Essonne et en France.

Le chéquier 2009 est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009.

La Carte Jeune 91, c'est plus d'autonomie pour :

- Se former (*permis de conduire, permis moto, permis bateau, conduite accompagnée, BAFA, Prévention et secours civiques de niveau 1...*)

- Bouger (*Carte Imagine'R, transports Optile...*)
- Se divertir (*concerts, théâtre, cinéma, librairies, disquaires, papeterie...*)
- Faire du sport (*licence sportive, patinoire, piscine, base de loisirs...*)
- Voyager (*billets de train et d'avion, séjours, auberges de jeunesse, s'inscrire à un chantier de jeunes...*)

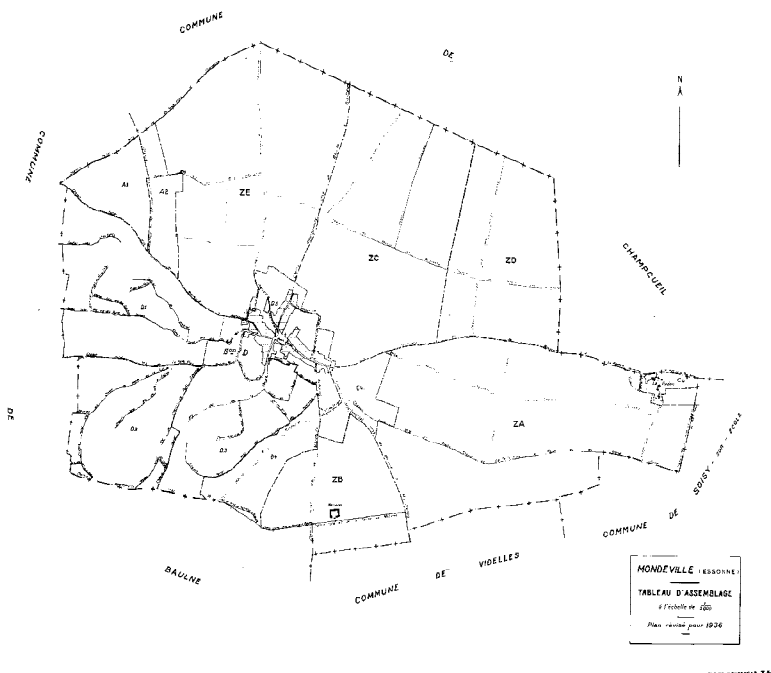
Découvrez les invitations, tarifs réduits, offres exclusives chaque vendredi sur :

www.cartejeune91.fr

La Carte Jeune 91 c'est aussi un magazine chez vous, tous les 3

mois avec des reportages, des témoignages, un agenda culturel et sportif.

C'est aussi toute une équipe disponible au 0 800 16 19 91, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h30. Pour recevoir la Carte, vous pouvez retirer auprès de la mairie de votre domicile le bon de commande à remplir, et le retourner au conseil général, en y joignant un chèque de 10€, tout cela **avant le 30 juin 2009**.



CADASTRE

Le cadastre est à la disposition de tous les administrés souhaitant effectuer une recherche.

Nous vous rappelons que le cadastre est un document établi au niveau des communes qui recense toutes les propriétés foncières et qui fixe leur valeur locative servant de base aux impôts locaux.

Trois formules pour consulter le cadastre :

- L'original en version papier dans le local « cadastre » de la mairie.
- Le logiciel cadastral sur le réseau informatique de la mairie
- Notre site internet :

www.mondeville91.fr/servicesurbanisme.html

CIMETIERE

MENAGE DE PRINTEMPS

Après l'hiver, notre cimetière a besoin d'un nettoyage. Pour préserver la sérénité des lieux, il est temps de faire disparaître fleurs fanées, pots vides ou abîmés, etc ...

Merci à chacun de respecter cet entretien.

Un nettoyage sera effectué par la municipalité à partir du 30 Juin 2009



QUEL ACTE !!!

Mettons-nous un instant à la place de cette famille, qui vient de perdre une personne qui lui est chère et qui se rend compte que l'on vient de « profaner » sa tombe. Et oui, cela existe à Mondeville !!!

On se demande quel « plaisir malsain » on peut éprouver en volant des fleurs sur une tombe. Comment peut-on avoir du plaisir à posséder ces fleurs ? Dès la semaine suivante, un vol de pierre tombale nous a été signalé. Puis, des plaisantins se sont amusés à déplacer des objets sur les tombes. Doit-on à nouveau fermer le cimetière à clés ? Respectons ce lieu et la tristesse des familles.

A méditer ...

TRANQUILLITE PENDANT LES VACANCES 2009

Comme chaque année, la gendarmerie de Guigneville sur Essonne effectue des surveillances particulières des pavillons pendant les vacances pour les personnes qui en font la demande.



Si vous souhaitez bénéficier de cette surveillance, la mairie tient à votre disposition des formulaires à remplir et à faire parvenir à la gendarmerie peu avant votre départ en vacances.

LES ARRETS DE TRAVAIL

Les Caisses Primaires d'Assurance Maladie d'Ile-de-France rappellent les règles à respecter lors d'un arrêt de travail à savoir : faire parvenir dans les 48 heures à sa caisse d'Assurance Maladie et à son employeur le formulaire d'avis d'arrêt de travail respecter les heures de sortie, demander l'autorisation à l'Assurance Maladie pour séjourner hors du département durant l'arrêt de travail, sur prescription du médecin traitant.

Rappel : L'arrêt de travail injustifié est un acte grave qui entraîne la suspension des indemnités et/ou des sanctions financières.

RENOUVELLEMENT PAPIERS D'IDENTITES



CARTE D'IDENTITE : Depuis le 1^{er} janvier 2009, le renouvellement de la carte d'identité est soumis à un droit de timbre de 25 euros **lorsque la précédente carte n'est pas présentée lors de la demande.**

communes accueillant les dispositifs sécurisés suivantes : Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny sur Orge, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Evry, Gif-sur-Yvette, La Ferté-Alais, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecey, Montgeron, Morangis, Milly la Forêt, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny sur Orge, Ste Geneviève des Bois, Viry-Châtillon, Yerres.



dre aux Etats-Unis par une compagnie aérienne ou maritime, quel que soit le type de passeport détenu. Le formulaire est à remplir en ligne sur le site internet « ESTA » à l'adresse: <http://esta/cbp.dhs.gov/>, 72 heures au minimum avant le départ. Pour toute information complémentaire, nous vous conseillons le site de l'ambassade des Etats-Unis en France : <http://french.france.usembassy.gov/esta.presentation.html>.

PASSEPORT BIOMETRIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, les tarifs applicables pour toute demande de passeport, sont les suivants : 88 euros pour les majeurs, 44 euros pour les mineurs de 15 ans et plus, 19 euros pour les mineurs de moins de 15 ans.



VOYAGE ET TRANSIT PAR LES ETAT-UNIS

Depuis le 12 janvier 2009, conformément à la décision des autorités américaines, tous les voyageurs sont tenus d'obtenir une autorisation de voyage électronique avant de se ren-



CHENILLES PROCESSIONNAIRES



La chenille processionnaire recherche la chaleur et la présence des pins et cèdres pour y faire son nid, sorte de manchon blanc tissé le long des branches. La procession a lieu entre mars et mai, pendant environ 1 semaine : les chenilles quittent le nid et descendent de l'arbre en file indienne. Bien que cet animal ne soit pas particulièrement dangereux pour les populations de pins, certaines précautions sont à prendre à cause des risques d'allergies et de crises d'urticaire que les poils de cette chenille peuvent entraîner chez l'homme.

Précautions à prendre ne pas s'approcher des nids, ni des chenilles. Surveiller vos animaux domestiques et lors d'un repas à l'extérieur, vérifier que vous n'êtes pas installés à proximité ou sous un nid. En cas de démangeaisons ou de brûlures, consulter un médecin ou un pharmacien

FEU DE JARDIN A MONDEVILLE

Afin que tous les Mondevillois soient au courant des lois, surtout pour le respect d'autrui, et après recherche des informations auprès des services concernés, nous pouvons affirmer que :

L'article N°84 du règlement sanitaire départemental de la Préfecture de l'Essonne, daté de 1989, stipule qu'il est interdit de brûler à l'air libre des ordures ménagères ou tout autre déchet.

Les feux de jardins sont donc rigoureusement interdits dans tout le département.

Alerte feux de jardins

Qui n'a pas brûlé au fond du jardin des broussailles ou des déchets d'élagage sans se poser de ques-

tions ?

Cette pratique très commune mérite réflexion, en effet le commun des mortels pense que le bois et les végétaux étant des éléments naturels, leur combustion sur place doit être le moyen le plus écologique pour se débarrasser de ces déchets.

Et bien non, il faut bien admettre aujourd'hui que ce n'est pas le cas, bien au contraire.

La combustion de végétaux produit deux grandes familles de polluants :

- Les gazeux, émanation de gaz carbonique.

- Les imbrûlés solides, goudron, suies et les particules fines.

La taille de ces particules peut être inférieure à 2,5 voire 1 micron, longtemps négligées celles-ci ont été plus étudiées, à cause des moteurs diesel, aujourd'hui on sait qu'elles sont très nocives, qu'elles pénètrent dans les poumons et le sang. Chacun de nous a besoin de 15 000 litres d'air chaque jour et nous disposons de 300 000 alvéoles pulmonaires exposées à cette pollution.

Alors, pour la santé de tous et la préservation de la vie pour les générations futures, nos enfants, nos petits enfants, privilégions le compostage au brûlage.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le service TELEASSISTANCE est conçu pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, handicapées ou malades.

De jour comme de nuit, Essonne Téléassistance est un bon moyen d'être rassuré.

Au moindre incident, ce service offre la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

24 h sur 24 – 7 jours sur 7

C'est très simple :

Chez vous, une télécommande et un transmetteur (boîtier fixe placé à proximité de votre téléphone)

Qui peut bénéficier de Essonne

Téléassistance ? :

Etre âgé de plus de 65 ans, être handicapé ou malade.

A qui dois-je m'adresser ?

La demande de raccordement est à demander auprès de votre mairie

Que dois-je payer ?

Les frais de fonctionnement de la centrale de réception sont gratuits. Il reste à votre charge les frais de raccordement et de location du matériel (tarif 2008)

Frais de raccordement unique à l'installation : 30.49 €

Frais de location : 10.22 € par mois

Contacts et renseignements auprès de votre CCAS :

Par courrier : boîte aux lettres CCAS devant la mairie de Mondeville
Permanence en mairie à partir de Septembre 2009.

Vous pouvez également contacter Pascale Peterlongo membre du CCAS au 01 64 98 31 93.

Bienvenue à Mme Fernande Frias qui a rejoint l'équipe du CCAS.

DES NOUVELLES DU REMEMBREMENT

Le 09/04/09 a eu lieu la dernière réunion de la commission intercommunale d'aménagement foncier de « Mondeville-Videlles ».

Suite à l'enquête publique qui a été organisée du 10/02/09 au 12/03/09 à la mairie de Mondeville, une douzaine de réclamations ont été vues et réglées par la commission après lecture du rapport du commissaire enquêteur.

La prochaine étape sera la réunion de la commission départementale pour confirmer l'enquête.

Nous avons mis en place l'Association Foncière De Remembrement qui fera effectuer les travaux connexes concernant le remembrement (création, modification et/ou suppression de chemins, emplacement de stockage de betteraves, aménagements divers et élagage des bordures de bois pour les nouveaux chemins en lisière).

REDUCTIONS DES DECHETS A LA SOURCE

Les autocollants « STOP PUB » à coller sur votre boîte aux lettres sont disponibles à la mairie.

COMPOSTEURS

Nous rappelons que les personnes désirant des composteurs sont priées de déposer leur demande à la mairie en indiquant leur nom, leur numéro de téléphone et le nombre de composteurs désirés. Vous serez avisé par téléphone de leur arrivée (32,95 euros le composteur plastique d'une capacité de 400 litres).

CELEBRATION DU 08 MAI 1945



Vendredi 08 mai 2009, une soixantaine de Mondevilloises et Mondevillois se sont donné rendez-

vous devant la mairie pour la traditionnelle commémoration du 8 mai 1945 et former un cortège derrière les porte drapeaux, les Pompiers et le Conseil Municipal.



Le cortège s'est rendu ensuite au monument aux morts où Monsieur le Maire a lu un message du secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants, Jean-Marie Bockel, avant de déposer une gerbe de fleurs au pied du monument.



La commémoration s'est terminée autour d'un vin d'honneur dans la cour de la Mairie.

FETE DU VILLAGE

Mondeville a renoué avec la tradition lors de « la fête du village » le 3ème week-end de mai. Il paraît que la pluie fait aussi partie des traditions tout était donc respecté.



La commission Animation, la Mondevilloise et des bénévoles se sont mobilisés pour que l'événement soit le plus

convivial possible et l'objectif a été atteint. Ce fut une belle fête avec ses forains, son manège, ses animations. Les jeux traditionnels en bois de Maximin José ont amusé



toutes les générations. Les petits des « joyeux mercredis » ont présenté leur spectacle devant des parents attendris. Le samedi soir un repas avec une paëlla géante a régalé et réchauffé les gourmands.



Dimanche après-midi la fête a repris et les festivités se sont achevées par un concert de gospel donné par Mister Blaiz, moment plein d'espoir et d'émotion dans l'église Saint Martin.

L'apéritif offert par le conseil municipal a clôturé ce week-end riche en échanges et en convivialité.



CONCERT ROCK

Une soirée Pop Rock bien sympathique à Mondeville a été organisée par la commission Animation. Nostalgie, énergie débordante et bonne humeur étaient au rendez-vous pour ce concert donné par le groupe rock Hithandzik : Jean Louis Aubert, U2, Téléphone, Superbus, Pink Floyd, Souchon, quelques auteurs parmi d'autres qui ont rappelé à certains de bien bons souvenirs. Après les rappels, tous les spectateurs, parmi lesquels de nombreux enfants, se sont retrouvés ensemble sur la piste



pour un Fest Noz endiablé sur « Lambe an dro » une reprise de Matmatah.

Seul regret pour cette soirée de qualité, que les spectateurs ne soient pas déplacés en masse, la salle polyvalente pouvait accueillir beaucoup plus. Espérons



qu'avec le bouche à oreille la prochaine soirée fera le plein.

FETE DES VOISINS

A l'initiative de quelques uns, le 24 mai a eu lieu la fête des voisins. Plusieurs fêtes se sont déroulées dans une ambiance des plus conviviales.



Chacun a participé en apportant : qui une de ses spécialité sucrée ou salée, qui des boissons alcoolisées ou non.

On a pu faire connaissance de certaines personnes qui habitent à proximité mais que ne nous rencontrons qu'à de rares occasions voire jamais. C'était le moment de tisser des liens amicaux. Gageons que nous



recommencerons l'année prochaine et que cela donnera l'envie à d'autres d'en organiser.

14 JUILLET

La Fête Nationale sera célébrée le mardi 13 juillet dès le début de soirée à la salle polyvalente.

Au programme


- Repas champêtre
- Descente aux flambeaux
- Feu d'artifice
- Bal Populaire

L'organisation est assurée par le commission Animation et l'amicale des sapeurs pompiers.




AGENDA

04 Juillet :	Trail des Moulins
30 Aout :	Le Cul d'enfer
10 Septembre :	Sortie Agit'Anim
13 Septembre :	Vide grenier
19 Septembre :	Trail du Gâtinais
07 Novembre :	La By night
31 Novembre :	Halloween
1er Novembre :	Jeu de société
05 Décembre :	Téléthon
12 et 13 Décembre :	Marché de Noël



AGIT ANIM organise le 10 septembre 2009 une journée à Honfleur. Cette animation est ouverte à tous. Programme et inscription (avant le 30 juin) auprès des correspondants de cette association.



L'association « **Le Ptit' Mond'** » ouvrira ses portes début septembre 2009. Cette association propose des ateliers de jeux, lecture, peinture, chants, motricité, etc.. à vos enfants dès l'âge de 3

mois et jusqu'à la fin de leur scolarité à la maternelle.

Venez nous rejoindre le vendredi matin tout au long de l'année ainsi que le mercredi matin pendant les vacances scolaires de 9h à 12h, à la Salle Polyvalente.

Les inscriptions se feront sur place le vendredi 04 et le mercredi 09 septembre 2009.

Course des Carrières organisée par **Trail 91** : Ce sont plus de 450 coureurs qui se sont retrouvés à Mondeville pour la 17eme édition de la course des carrières (22,5km) organisée par l'association Trail 91, le dimanche 24 mai 2009.

Nouveauté 2009: un parcours de 11km était ouvert aux coureurs qui ne voulaient pas faire les 22km, et aux marcheurs.

Tous les participants ont franchi la ligne d'arrivée sous une chaleur écrasante (plus de 30°) heureux d'avoir atteint leur objectif, et se promettant de revenir courir à Mondeville.

Balade musicale du Bout Du Monde

Dimanche 5 juillet 2009, le Parc Naturel Régional du Gâtinais français vous invite à découvrir le paysage en musique et poésie autour de Champcueil, Soisy-sur-Ecole et Mondeville.

Joyeusement, la voix de Chloé Waysfeld et le vent fripon de l'accordéon basse chromatique de Thierry Bretonnet, font passer l'émotion.

Que vous ayez du vague à l'âme ou le cœur battant, la balade musicale vous transportera de trilles en croches à travers les paysages du gâtinais.

Rendez-vous à 14h45 rue du Gazon (place de l'ancienne mare), hameau de Beauvais

Parking devant « la Gargotte de la Chaumière », rue Rocher du Duc

Balade tout public de 3 h, niveau facile. Prévoir tout de même de bonnes chaussures.



Bibliothèque :

Patience, nous trions, enregistrons et rangeons les livres.

Nous mettons tout en œuvre pour pouvoir vous accueillir à la bibliothèque (1er étage de la mairie) au cours du dernier trimestre 2009.

Nous faisons appel à vous, pour donner un peu de votre temps soit pour couvrir les livres, soit pour tenir une permanence. Nous déterminerons ainsi le planning d'ouverture au public en fonction des disponibilités

de chacun.

Merci d'avance à toutes les bonnes volontés.

Les bibliothécaires bénévoles

